



REPUBLIQUE FRANCAISE  
---  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
---  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
---  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2026 / 084

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 23

Exprimés : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 17 mars 2026.

Étaient présents : Pascal LENOIR, Lucas IPPOLITO-SCHWAGER, Emilie ORGEL, Thomas DROULEZ, Anne-Sophie HAMON, Chantal PRIEUR (adjoints), Djamila BOUFELAH, Nicolas NOËL, Gaëlle BENOIT, Claude ROY, Gilles BARJOU, Bahya BAILICHE, Guy ROY, Marie-Laure BOIZOT, David ROSENBLUM, Anaëlle BUELLONI, Michel DROUVILLE, Mathilde PEDROT, Vincent THOMAS, Nadège LALLEMAND, Benoit BROUSSEAU, Anne SANCHEZ.

Absents représentés : Sylviane TOULON, Benoît CHAISY, Jeanine CALCIO GAUDINO, Paul HUTTEAU d'ORIGNY.

Absents : /

Secrétaire de séance : Nicolas NOËL.

*Nomenclature @CTES : Finances / Décisions budgétaires*

**FINANCES**

**AFFECTATION DE RESULTATS**

**BUDGET CINEMA- EXERCICE 2025**

- Vu les articles L1612-32 et R1612-52 du code général des collectivités territoriales; Considérant que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant. La délibération d'affectation prise par la collectivité territoriale est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat.
- Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.1612-13 ;
- Vu la délibération n° 2022-156 relative à la mise en place de la nomenclature M57 ;
- Vu la délibération n° 2026-020 relative à l'affectation anticipée des résultats du budget cinéma ;
- Vu la délibération n°2026-XX adoptant le compte financier unique pour l'année 2025 ;
- Vu le rapport présenté relatif à l'exécution budgétaire 2025 ;

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €) :**

<b>LIBELLE</b>	<b>Dépenses ou Déficit (€)</b>	<b>Recettes ou Excédents (€)</b>
Résultats reportés		
Opérations de l'exercice	214 627,10 €	215 305,70 €
<b>TOTAUX</b>	<b>214 627,10 €</b>	<b>215 305,70 €</b>
Résultats de clôture		678,60 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT (en €) :**

LIBELLE	Dépenses ou Déficit (€)	Recettes ou Excédents (€)
Résultats reportés	57 843,74 €	
Opérations de l'exercice	212 897,93 €	249 189,08 €
<b>TOTAUX</b>	<b>270 741,67 €</b>	<b>249 189,08 €</b>
Résultats de clôture	21 552,59 €	
Restes à réaliser		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>270 741,67 €</b>	<b>249 189,08 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS BP</b>	<b>21 552,59 €</b>	

**ENSEMBLE (en €) :**

LIBELLE	Dépenses ou Déficit (€)	Recettes ou Excédents (€)
Résultats reportés	57 843,74 €	
Opérations de l'exercice	427 525,03 €	464 494,78 €
<b>TOTAUX</b>	<b>485 368,77 €</b>	<b>464 494,78 €</b>
Résultats de clôture	20 873,99 €	
Restes à réaliser		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>485 368,77 €</b>	<b>464 494,78 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS BP</b>	<b>20 873,99 €</b>	

**SYNTHESE DES RESULTATS 2025 (EN €) :**

Résultats	Fonctionnement	Investissement
reportés 2024		-57 843,74 €
de l'exercice 2025	678,60 €	36 291,15 €
de clôture 2025	678,60 €	21 552,59 €

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</b>	<b>Pour : 27</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- Affecte définitivement l'excédent de fonctionnement 2025 sur le budget Cinéma 2026 de la façon suivante :
  - o **678.60 €** au 1068 de la section investissement 2026,
  - o **0,00 €** en report à nouveau de la section de fonctionnement 2026.
- Dit que le déficit constaté de la section d'investissement est définitivement inscrit au compte D001 de la section d'investissement, soit **21 552,59 €**.



Pour extrait conforme,  
 Cédric CLECH  
 Maire de Tonnerre